Formulaire en vue de l'organisation à l'Institut Français d'Ecosse, d'épreuves universitaires françaises

Vous résidez en Ecosse tout en poursuivant des études universitaires an France et vous souhaitez passer vos examens à Edimbourg.

L'Institut Français d'Ecosse peut organiser dans ses locaux des épreuves d'examens universitaires français, sous réserve de pouvoir en assurer la surveillance et moyennant le versement de £35 de frais administratifs auxquels s'ajoutent £10 par heure surveillée.

Pour cela, il vous faut d'abord demander l'accord de votre université en France, puis remplir le formulaire ci-dessous et l'envoyer au moins trois semaines avant la première épreuve,

- soit par courrier à : Institut Français d'Ecosse, Secrétariat Général, 13 Randolph Crescent Edinburgh EH3 7TT

- soit par courriel à : administration@ifecosse.org.uk, avec copie à contact@ifecosse.org.uk

- soit par fax à : 0131 220 0648.

Les frais d'examens sont à régler par chèque bancaire à l'ordre de l'Institut Français d'Ecosse ou en numéraire, avant le déroulement des épreuves.

Nom :.....

Prénom :.....

Adresse en Ecosse : .....

Adresse électronique :.....

Université française :.....

Niveau d'études poursuivies : .....

Nom et adresse de la personne contact de l'université française :.....

.....

Frais pris en charge par □ **l'étudiant**

□ **l'université**

Epreuves à organiser par l'Institut Français d'Ecosse :

Intitulé de l'épreuve	**Date de l'épreuve**	**Durée de l'épreuve**	**Heure de début de l'épreuve si impérative** (préciser heure locale ou heure française)
Nombre total d'heures à surveiller :			